

Syndicat Intercommunal de Transports
de la Région de Dourdan

GUIDE *de l'utilisateur*



Siège social : Mairie de Dourdan - Esplanade Jean Moulin 91410 Dourdan
sitrd@dourdan.fr

Le réseau du Syndicat Intercommunal de Transports de la Région de Dourdan (SITRD) est composé de lignes de transports de voyageurs dites « **lignes régulières à vocation scolaire** » qui peuvent être empruntées par tout usager en possession d'un titre de transport. Le syndicat sert de lien entre les transporteurs, les 22 communes du SITRD, les établissements scolaires du secondaire et les usagers. Il est votre interlocuteur privilégié. Ce livret est édité par le SITRD.

Charte

À PROXIMITÉ DU CAR

Arriver au moins 5 minutes avant l'heure

Rester visible et faire signe au conducteur
si nécessaire pour que le car s'arrête

Attention aux angles morts

et garder le contact visuel avec le chauffeur
(si vous pouvez voir les yeux du chauffeur, il peut vous voir)

Pas de bousculade à la montée

Ne pas hésiter à vérifier la destination auprès du chauffeur



DANS LE CAR

Respecter les règles de politesse

(« bonjour », pas de détritus, limiter le volume de la musique, ...)

Présenter et valider son titre de transport

N'utiliser qu'un seul siège

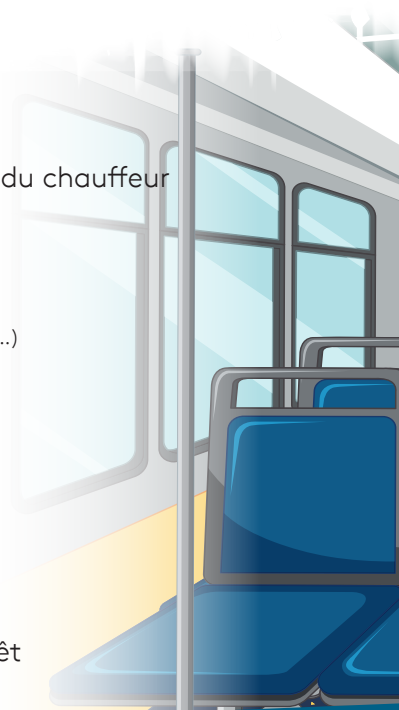
(sac posé au pied ou dans l'emplacement réservé)

Rester assis avec la ceinture attachée

Ne pas fumer

Ne pas chahuter ou crier

Se manifester auprès du chauffeur avant l'arrêt



A Savoir

Le trajet se fait sous la responsabilité des parents.

Il n'y a pas d'accompagnateur dans le car.

L'établissement scolaire n'assure pas la surveillance entre le car et l'établissement.

L'usager s'engage à respecter les consignes indiquées ci-dessus.

Le chauffeur est le seul maître à bord. Il respecte le code de la route et assure le transport des passagers en toute sécurité. Il n'est pas responsable de la descente de l'élève à son arrêt.

L'entreprise de transports est responsable des passagers uniquement pendant le transport.



DESCRIPTIF *des lignes présentes sur le réseau dourdannais*

Deux opérateurs exploitent les lignes. Il s'agit de :

Transdev Sud Yvelines qui circule du lundi au vendredi :

N° de ligne	Destination	Dessertes
5233	Dourdan/St Arnoult en Yvelines	Ponthévrard – Sainte Mesme
7810	Dourdan / Rambouillet	Longvilliers – Rochefort St Arnoult en Yvelines -Sonchamp
5318	Dourdan / Orsonville-Ablis	Ste Mesme - St Martin de Bréthencourt Boinville le Gaillard - Ablis –Allainville Paray Douaville
5269	Dourdan / Bullion	Hameau de Semont Hameau de Rouillon - Rochefort Longvilliers - Bonnelles

Francilitté Ouest Essonne (FOE) qui circule du lundi au vendredi :

N° de ligne	Destination	Dessertes
4461	Dourdan /Angervilliers (Collège Auvray)	St Cyr Sous Dourdan – le Val St Germain Angervilliers
4462	Dourdan / Limours	St Cyr Sous Dourdan – Angervilliers Forge les Bains – Vaugrigneuse Briis sous Forges
4463	Dourdan / Limours	St Cyr Sous Dourdan le Val St Germain – Vaugrigneuse St Maurice Montcouronne – Courson Monteloup – Fontenay les Briis Briis sous Forges

4450	Dourdan /Corbreuse	Allainville – Chatignonville Paray Douaville
4459	Dourdan /Chalou Moulineux	Les Granges le Roi – Richarville – Plessis St Benoît– Authon la Plaine – St Escobille Mérobort
4412	Dourdan /Monnerville	Les Granges le Roi – Authon la Plaine St Escobille– Congerville – Thionville Pussay– Angerville Mereville
4456	Dourdan /Roinville (Collège Auvray)	Roinville – Sermaise – Villeconin
4458	Dourdan /Sermaise (Collège Auvray)	Roinville – Sermaise – Villeconin
4451	Réseau urbain Dourdan (dessert le collège AUVRAY)	Quartiers Nord, de la Croix Saint Jacques, de la Résidence du Parc et de Beaurepaire+
4453	Réseau urbain Dourdan aux horaires scolaires	Dourdan Piscine - Champ de Course (dessert le Lycée TESLA et le collège Condorcet à Dourdan)
44S	Réseau urbain Dourdan aux horaires scolaires	Dourdan Champ de Course –Avenue de Paris (dessert le Lycée TESLA et le collège Condorcet à Dourdan)
45S	Réseau urbain Dourdan aux horaires scolaires	Dourdan Champ de Course –Jubé de la Pérelle (dessert le collège Jeanne d'Arc)

Francilît  Ouest Essonne (FOE) qui circule du lundi au samedi :

N� de ligne	Destination	Dessertes
91.02	Dourdan – Courtaboeuf Orsay gare	Transport d�partemental desservant la gare routi�re SNCF de Dourdan
91.03	Dourdan – Massy	Transport d�partemental desservant la gare routi�re SNCF de Dourdan
91.07	Dourdan – Etampes	Transport d�partemental desservant le plateau du Chemin du Champ de Course desservant la For�t le Roi et les Granges le Roi

Des bus toute la journ e gr ce au Transport   la demande (T D) :

Mis en place depuis le 1er ao t 2022 sur le territoire dourdannais, le T D vient compl ter l'offre des lignes r guli res. Il permet aux usagers en possession d'un titre de transport de se d placer librement depuis un arr t de sa zone vers le lieu d'int r t de son choix :

- du lundi au vendredi de 7h   20h et le samedi de 9h   20h sur le r seau de Francil t  Ouest Essonne (Dourdan – Zone Est et Zone Sud)
- du lundi au vendredi de 9h   16h et le samedi de 9h   19h sur le r seau de Transdev Sud Yvelines (Rambouillet – Zone Sud)

Comment acc der   ce service :

- s'inscrire au pr alable sur reservation-tad.idfmobilites.fr
- puis r server son horaire et l'arr t chois  :
 - sur l'application d di e T D Ile-de-France Mobilit s
 - sur le site : tad.iledefrance-mobilites.fr
 - par t l phone au 09 70 80 96 63

RAPPEL des lois

Amendes mises par les contrôleurs assermentés

Absence de titre de transport : 70€

Titre de transport non validé : 40€

Trouble de l'ordre et de la tranquillité des voyageurs : 150€

Titre périmé : 70€

Titre illisible ou déchiré : 70€

Parcours différent de celui inscrit sur la carte SCOL'R : 135€

Amendes mises par la police ou le gendarme

Absence de ceinture de sécurité : 135€



INFORMATIONS *pratiques*



HORAIRES :

Les horaires sont consultables sur le site de recherche d'itinéraire www.transilien.com ainsi que sur les sites des transporteurs de Transdev Sud Yvelines et Francilîté Ouest Essonne mais également sur le portail d'île de France mobilités :

<https://me-deplacer.iledefrance-mobilites.fr/fiches-horaires/bus/resultat?line&transporter=network%3AIDFM%3A1059%7CEssone+Sud+Ouest>.

TITRES DE TRANSPORT :

Tous les billets : les forfaits Navigo et les autres abonnements : «Rubis», «Imaginaire R» et «Cartes Bus scolaire Lignes régulières», ... sont utilisables sur le réseau du SITRD y compris pour le TàD.

Les élèves devront être en possession de la carte pour la rentrée

Pour tout changement d'établissement scolaire ou domicile, nous vous conseillons de vous rapprocher de votre mairie et/ou de prendre contact directement avec le transporteur.

QUI CONTACTER EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT ?

Vous pouvez adresser un mail au SITRD (sitr@ourdand.fr) en indiquant la ligne concernée, l'arrêt de bus, la date et l'heure.

Contacter directement les transporteurs :

- FOE : reclamations-foe@lacroixsavac.fr
ou par téléphone au 01 64 94 55 45
- Transdev Sud Yvelines : clients.tsy@transdev.com
ou par téléphone au 01 34 57 57 57